

Réf: Dossier 328844

Avis de constitution

SOCIETE « ADK & PARTNERS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE LOT 358
ILOT 10 NON LOIN DU CARREFOUR SORBONNE, Lot 358,
Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADK & PARTNERS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Etude des projets
- Assistances comptables
- Conseils et audits
- Assistance juridique
- La logistique
- La formation
- Commerce général
- Prestations de services
- Transport divers
- Import-Export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE LOT 358
ILOT 10 NON LOIN DU CARREFOUR SORBONNE, Lot 358,
Ilot 10

Dirigeant(s) M KOUADIO DIEUDONNE ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06563 du 23/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44743/GTCA/RC/2024 du 23/07/2024

